

EVALUATION APPROXIMATIVE de la valeur de la section du chemin de fer Grand-Tronc comprise entre la Rivière-du-Loup et le premier pont à l'est du hangar à locomotives de Hadlow ; longueur totale, y compris la partie ouest de l'embranchement, 125 milles.

	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Evaluation du prix de construction d'un chemin de fer de la Rivière-du-Loup à la Jonction de la Chaudière, 119 milles.....	1,859,256 00	
Evaluation des réparations nécessaires :—		
Remblais.....	\$1,000 00	
Clôtures.....	3,000 00	
Ballastage.....	12,000 00	
Traverses.....	7,500 00	
Rails et attaches.....	318,780 00	
Ponts et canaux couverts.....	14,000 00	
	356,280 00	1,502,976 00
Evaluation de la section du chemin comprise entre la Jonction de la Chaudière et l'extrémité est de Hadlow, y compris la gare et le loi de grève.....	200,000 00	200,000 00
		1,702,976 00

OTTAWA, 3 mai 1879.

COLLINGWOOD SCHREIBER.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

OTTAWA, 3 mai 1879.

Monsieur,—J'ai fait aujourd'hui une nouvelle évaluation de l'embranchement de la Rivière-du-Loup, chemin de fer Grand-Tronc, et comme le résultat diffère notablement de mon rapport antérieur, je désire vous donner quelques explications.

Dans mes deux calculs la valeur est basée sur le prix de construction d'un nouveau chemin, en le débitant avec les frais de réparation de l'ancien.

Dans ma première évaluation, portant la date (no. 19,006) du 4 février dernier, mes calculs étaient basés sur le prix d'un nouveau chemin avec pentes, courbes et travaux de construction semblables à ceux du vieux, sauf que le niveau du chemin devait être élevé d'environ neuf pouces au pied au-dessus de la surface générale des longues étendues de pays plat traversées par la ligne : j'estime qu'un nouveau chemin de ce genre coûterait \$13,000 par mille. Cette évaluation paraît taible, mais elle est soutenue par le fait que des entrepreneurs dignes de confiance sont prêts à se charger de la construction du chemin pour cette somme ; je la débite avec le montant de mon évaluation des frais de réparation de l'ancienne ligne.

Après en avoir conféré avec M. Shanly, je présente aujourd'hui une évaluation basée sur un niveau de chemin d'environ trois pieds au-dessus de la surface générale, semblable au chemin actuel, en laissant une marge aux dépenses imprévues, afin de faire droit à son objection que les entrepreneurs réclament invariablement des extras.

Une évaluation préparée sur cette base avec quelques autres légères modifications donne une moyenne par mille de \$15,624, et en débitant cette somme avec les